UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

CSA DISP DIJON / CAPL

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UR UFAP UNSa JUSTICE DE DIJON

Particularités de notre région

134 %
Taux d'occupation

493
Matelas

5 675
PPSMJ écrouées

865
Violences physiques et verbales à l'encontre du personnel (de janvier à juillet 2026).

1 784
Violences physiques et verbales à l'encontre du personnel (2025).



L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Romain BERNIER

Ce que la lutte conquiert, le pouvoir ne l'offre jamais !

Exercer ses missions en milieu pénitentiaire aujourd'hui est synonyme de résister, chaque jour, dans des conditions souvent éprouvantes, avec dignité, sang-froid et sens du devoir.

Pourtant, malgré l'engagement constant de tous les personnels, trop de difficultés demeurent : sous-effectifs, surpopulation pénale, fatigue accumulée, conditions de travail dégradées, manque de reconnaissance et éloignement croissant entre les réalités du terrain et les décisions administratives.

Face à cette situation, **l'UFAP UNSa Justice refuse la résignation.** Nous refusons que l'engagement des personnels pénitentiaires soit considéré comme acquis, silencieux ou secondaire. Nos métiers méritent le respect. Nos missions exigent des moyens. Votre parole doit être entendue.

Ce que la lutte conquiert, le pouvoir ne l'offre jamais ! Voilà une bonne raison de vous rendre aux urnes du 3 au 10 décembre 2026.

Cette exigence de lutte pour la dignité et l'égalité n'est pas une simple posture mais est inscrite dans l'ADN de notre organisation. Elle est une nécessité à l'heure où d'autres organisations syndicales ont fait le choix d'accompagner docilement l'Administration dans ses funestes projets « à moyens constants ».

C'est là une raison suffisante pour vous demander d'**apporter massivement vos suffrages aux listes de l'UFAP UNSa Justice** et de nous donner le poids du contre-pouvoir nécessaire pour mener les nombreux combats qui se présentent à nous.

L'engagement syndical de nos représentants locaux repose sur une ligne toujours claire : **porter une défense ferme, digne et intransigeante des personnels et défendre vos propositions et revendications !**

Les 4 années écoulées se sont avérées mortifères pour nos droits et acquis sociaux sans parler de la grande division des filières orchestrée par la DGAP et ses plus fidèles serviteurs. Ce ne sont pas nos camarades de la filière encadrement qui diront le contraire.

Notre région mène un combat quotidien pour porter la reconnaissance et la technicité des métiers de nos détentions et des missions extérieures vers le haut tout en affirmant l'autorité des personnels face à une population pénale dont la violence s'exerce même au-delà des murs de nos établissements.

Un engagement inébranlable aux côtés des spécialistes tels que les ERIS, les formateurs ou encore les moniteurs de sport dont les expertises doivent être mises en valeur à travers une véritable reconnaissance statutaire et indemnitaire.

Une présence de tous les instants aux côtés des personnels administratifs et techniques bien trop souvent relégués au second plan mais dont la précieuse expertise doit être équitablement reconnue et récompensée.

Un regard apolitique (qui ose aborder le thème de la sécurité) et technique sur les conditions de travail au sein des services d'insertion et de probation qui connaissent une crise sans précédent eu égard de la multiplication des mesures de suivi individuels.

Nous croyons en un syndicalisme de proximité, capable de parler avec gravité, mais aussi d'agir avec fermeté. Un syndicalisme qui ne se satisfait ni des effets d'annonce, ni des renoncements, ni de l'habitude du mépris. Votre vote a du sens. Il n'est pas un simple geste électoral. Il est une affirmation !



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens… Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR



CSA DISP DIJON / CAPL

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements en région

Depuis près de 40 ans, **l'UFAP UNSa Justice de Dijon se bat sans relâche pour tous les Personnels.** Chaque jour, nos conditions de travail se dégradent, notre sécurité recule, et l'état carcéral sombre. La surpopulation explose, les équipes s'épuisent, l'Institution ne vacille plus : **elle agonise.**

Il est facile de décider depuis un bureau climatisé, loin du tumulte des coursives, loin de la violence croissante envers l'autorité que nous représentons.
Cette méconnaissance du terrain mène notre métier à la perdition. L'uniforme est Sali, notre profession caricaturée par des associations « pro-voyous » qui inversent les rôles, transformant les voyous en victimes et les personnels en bourreaux.
Le silence complice des hautes sphères est assourdissant. Les responsables politiques détournent le regard, incapables de défendre leurs agents quand ils sont injustement lynchés sur la place publique.
Il n'y a pas que le climat qui se dérègle, il y a aussi le cerveau des têtes pensantes.
N'est pas plus aveugle que celui qui refuse de voir.
Face à cela, **l'UFAP UNSa Justice de Dijon** reste fidèle à ses valeurs : être un rempart solide, un syndicat multi-catégoriel qui défend sans trembler les droits et les intérêts de l'ensemble des personnels.
Corps d'encadrement et d'application, de commandement (hors directeur), administratifs, techniques, SPIP, ERIS, PREJ : tous maintiennent à bout de bras une Institution à l'agonie.
Nous agissons, nous obtenons, nous avançons. Le 11 février 2020, **l'UFAP UNSa Justice de Dijon** a obtenu la Charte du Surveillant Acteur, d'abord en interrégion, puis reprise au niveau national.
L'UFAP UNSa Justice de Dijon s'est mobilisée par le biais d'un blocage des établissements le 27 avril 2026.
L'UFAP UNSa Justice de Dijon exige la résorption des postes vacants, la création d'établissement sécurisé renforcé, le déploiement généralisé du Surveillant Acteur afin de faire évoluer le métier.
Notre engagement n'a pas de filtre.
Notre militantisme n'a pas de limite, nous continuerons à être une force de proposition et de contestation.

Nous sommes la voix des personnels. Nous sommes le rempart.
Nous sommes l'UFAP UNSa Justice de Dijon.
L'UFAP UNSa Justice c'est le syndicat Des Personnels, Par les Personnels, Pour les Personnels...

Cyril POIREL, délégué de région

Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

Les listes

Liste CSA DISP


1
Romain Bernier
SVT BGD
CP Varennes
Le Grand


2
Joseph Pita Mukuna
CPT
CPOS


3
Christophe Vernerey
SVT BGD
MA Besançon


4
Frederic Chauvet
SVT BGD
MC ST Maur


5
Françoise Gueugneau
SVTE BGD
SPIP71


6
David Augey
CPT
ERIS 21


7
Nathalie Deulvot
SA
CP Varennes
Le Grand


8
Cyril Poirel
SVT BGD
MA Nevers


9
Alexandre Leger
SVT BGD
MA Bourges


10
Marie Antoinette Leclerc
SVTE BGD
CP Chateauroux


11
Linda Zimmermann
CPIP
SPIP 70 90


12
Christelle Godicheau
SVTE BGD
CPOS

Liste CAPL


1
Romain Bernier
SVT BGD
CP Varennes
Le Grand


2
Christelle Godicheau
SVTE BGD
CPOS


3
Christophe Vernerey
SVT BGD
MA Besançon


4
Frederic Chauvet
SVT BGD
MC ST Maur


5
Alexandre Leger
SVT BGD
MA Bourges


6
Marina Vanthier
SVTE BGD
MC ST MAur


7
Julien Voisin
SVT BGD
MA Nevers


8
Marie Antoinette Leclerc
SVTE BGD
CP Chateauroux

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store
Disponible sur Google play